# Marquage différenciel de l'objet et variation actancielle en tamoul [1]

Le marquage de l'objet en tamoul présente des phénomènes de variations. L'objet peut ou ne pas être marqué à l'accusatif "ai" et dans certains cas, être marqué au locatif. Nous tenterons de démontrer que ces variations sont en corrélation avec un ensemble de facteurs: l'humanitude, la définitude, la totalité... de l'objet; l'efficience du verbe et des stratégies pragmatiques.

## 1. Remarques préliminaires

Les relations actancielles en tamoul se manifestent principalement, mais pas toujours, par un système 'casuel' et des post positions. L'ordre des termes est très libre dans une phrase et n'est donc guère pertinent quant aux relations actancielles. Le tamoul appartient, typologiquement, à des langues à cas et est d'une structure actancielle accusative.

## Les actants principaux :

On peut distinguer, morpho-syntaxiquement un actant x (sujet) et un actant y (objet) dans une phrase bi-actancielle et un actant unique z (sujet intransitif). Il faut noter que les actants x et z sont identiques et que le verbe en porte l'indice actanciel. Fait exception à cette généralité, le 'sujet' d'un groupe limité de verbes dit défectifs, qui est marqué au datif. Ce qui pose un problème de définition des actants dans les langues dravidiennes et d'une manière générale des langues indiennes. Notons en même temps que la présence explicite d'aucun de ces trois actants n'est obligatoire dans une phrase, et que les actants x et z, qu'ils soient présents ou non, le phénomène d'accord est signalé dans le verbe. Les autres "participants au procès" et les circonstants sont identifiés par des suffixes casuels ou des post positions, ou par l'ordre des termes dans une relation de dépendance, le complétant précédant toujours le complété. On peut identifier en tamoul, 4 types de structure actancielle dans une phrase bi-actancielle:

I. a NOM - NOM

II. a. DAT - NOM

I.b. NOM - ACC

II. b. DAT - ACC

I.a naanø tabaalø ezudureen jeg lettreg écrire.T2.1s

" j'écrit (une) lettre"

I.b raamanø kaNNan<u>ai</u> aDittaan nprø npr.Ac battre.T1.3s

"Rama a battu kannan"

II.a enakku roTTiø piDikkum je.Dat painø aimer.inv

" j'aime (le) pain"

II.b avanukku arasan<u>ai</u> teriyum "il connaît le roi" il.Dat roi.Ac connaître.inv

Le syntagme verbal, lui seul, peut former un énoncé complet: paa + tt + een ---> paatteen "j'ai vu" voir. T1 . 1s

Le contexte de l'énonciation permet la suppression de l'actant y.

un aNNanai paattaayaa? "as-tu vu ton frère aîné?"

ton frère aîné.Ac voir.T1.int

paatteen " j'ai vu" (oui, je l'ai vu)

Dans cette étude, nous analyserons seulement les phrases bi-actancielles avec une construction à trois pôles: x, y, z. Les phénomènes d'incorporation et de coalescence sont exclus dans cette étude car (l'objet) l'actant y, dépourvu de son autonomie, entre dans une construction uniactancielle (G. Lazard, 1985, p.16). Ces objets dépolarisés présentent d'autres relations actancielles de celle qui nous intéresse ici.

#### 2. MARQUAGE DE L'OBJET

Le deuxième cas de la tradition grammaticale tamoule représenté par le suffixe "ai" (ou l'accusatif selon l'appellation occidentale) indique l'objet direct, mais tous les compléments d'objet ne sont pas accompagnés de ce suffixe. Dans certains contextes l'objet direct est marqué obligatoirement par ce suffixe, dans d'autres la marque est facultative. On trouve d'autres contextes où la présence de "ai" n'est pas admise du tout. L'explication la plus répandue, aussi bien pour les grammaires tamoules traditionnelles que de source européenne, est que les objets supérieurs (humains) sont accompagnés de "ai" et les objets inférieurs (animaux et inanimés) peuvent ou non être accompagnés de ce suffixe. Par ailleurs, divers facteurs liés au marquage de l'objet ont été traités dans des grammaires modernes et des travaux linguistiques recents (Arden, Gnanam, Lehmann, Murugaiyan, Paramasivam, Passerieu, Shanmugam Pillai, Steever).

En effet, on peut distinguer formellement deux possibilités: 1) objet non marqué, et étant donné que le Nominatif n'a pas de marque morphologique, nous considérerons que ces objets sont au Nominatif, et 2) objet marqué soit à l'Accusatif "ai" soit au Locatif "il". Nous tenterons de démontrer que cette variation actancielle est corrélative à plusieurs facteurs, à savoir: humanitude, définitude, partie-tout, partie de corps, degré d'affectivité de l'objet, efficience du verbe et visée communicative. Il est important de signaler que les grammaires traditionnelles tamoules dressent des liste d'objets basées particulièrement sur le contenu sémantique des verbes [2]. Avant d'entrer dans le vif du sujet, voici deux situations, en guise d'introduction, où l'objet présente des contraintes syntaxique et notionnelle.

## 2. L'OBJECT DIRECT ( ACTANT Y )

## 2.1. Absence de l'objet direct

Nous avons mentionné plus haut que la présence explicite d'aucun actant n'est obligatoire. On trouve quelques constructions où l'actant 'y' est absent syntaxiquement mais bien présent sur le plan notionnel. Ce type de construction correspond à ce que l'on appelle dans la grammaire traditionnelle "emploi absolu". Il nous semble bien que l'absence ou la suppression de l'objet n'est pas sans incidence sur l'interprétation notionnelle de la phrase. Les exemples suivants nous amènent à deux constats:

1. avan paDikkiraan

2.

il étudie/apprend(= il fait des études)

avan kuDikkiraan

il boit (= il est alcoolique)

3. avan saappiDuraan il manger.T2.3s

il mange (= il prend son repas)

D'abord, dans les exemples 1, 2 et 3, l'absence de l'actant y donne à l'énoncé une valeur générique. Il est important de remarquer que dans chaque énoncé l'interprétation reste dans la stricte limite du champ sémantique du verbe. En effet, dans ces exemples, nous avons une construction absolue (absence de complément d'objet). Les verbes en question, d'une portée sémantique très limitée, ne peuvent établir une relation actancielle qu'avec un nombre très limité d'éléments nominaux. Même dans le cas de l'adjonction d'un objet (cf exemples 1a,2a et 3a) on y remarquera que la distance sémantique entre le verbe et l'objet est moindre (apprendre- français; boire-café; manger-pain).

1a. avan frenchø paDikkiraan il françaisø apprendre.T2.3M

"il apprend (le) français "

2a. avan kaapiø kuDikkiraan il caféø boire.T2.3M

"il boit (du) café "

3a. avan roTTiø saappiDuraan il painØ manger.T2.3M

" il mange (du) pain"

Par contre, le phénomène de coalescence d'une part, nécessite la présence de l'actant y et, d'autre part, résulte, en général, d'un changement ou extension du champ sémantique du verbe, c'est le contenu sémantique de l'élément nominal qui permet l'interprétation définitive des composés.

#### 2.2 Présence obligatoire de l'objet

Contrairement à ce que nous venons de voir, il existe en tamoul des verbes avec lesquels le complément d'objet doit être obligatoirement présent. Ces verbes, d'un contenu sémantique ténu , régissent des noms indéfini-génériques et qui se trouvent au bas de l'échelle de l'humanitude.

4. kara "traire" (lait)

avan paalø karandaan il laitø traire.T1.3M

" il a trait (du) lait"

5. tuvai "laver" (linge)

avaL tuNi/saTTaiø tuvaikkiraaL elle linge/chemiseø laver.T2.3F

" elle lave des linges/chemises "

Ces exemples, de par la nature sémantique des verbes et des noms, présentent une forte tendance de coalescence. Par ailleurs, en ajoutant un possessif (génitif), ces objets peuvent avoir une valeur définie.

4a. avan veLLai maaTTu paalai karandaan il blanc vache.Gén lait.Ac traire.T1.3M

" il a trait du lait de la vache blanche"

5a. avaL ungaL saTTaiyai tuvaikkiraaL votre chemise.Ac

"elle lave votre chemise"

#### 3. Humanitude de l'objet

Comme nous l'avons mentionné plus haut, il est très courant que les noms humains soient obligatoirement marqués à l'accusatif. Nous verrons dans ce qui suit que l'humanitude est une des conditions importantes mais pas dominante. (Sur la notion de l'humanitude les lecteurs sont priés de se référer à Lazard G, 1982, p185).

- 6. naan kooyilukku saami paakka pooreen "je vais au temple (prier) je temple.Dat Dieu voir.Inf aller.Prés.je vénérer Dieu"
- 7. naan kooyilukku saamiy.ai paakka pooreen "je vais au temple voir le je temple.Dat prêtre.Ac voir.Inf aller.T2.1s prêtre/Sami"

Le mot "sAmi" dans les exemples 6 et 7 peut avoir deux sens différents. Dans 6 l'objet non marqué, se référe à Dieu et dans 7 l'objet accompagné du suffixe "ai", désigne un être humain (le prêtre ou le nom propre masculin). Considérons l'exemple suivant

8. avaL(kuzandaiveeNDum enru) saamiy<u>ai</u> veeNDinaaL ell e (enfant vouloir que) Dieu.Ac prier.T1.3F

"elle a prié Dieu (souhaitant un enfant)" où le même mot "sami" est doté de la marque "ai" et il est impossible de le supprimer. Dans l'exemple 8, elle s'adresse (demande) à Dieu, qui présente unevaleur référentielle sûre, mais ce n'est pas le cas dans l'exemple 6, où il s'agirait d'une simple visite de routine au temple, et Dieu dans ce cas (référant vide) a une valeur générique [3]. Ce qui nous permet de constater que ce n'est pas le trait "abstrait" du nom qui contrôle l'absence de marque mais bien plutôt l'univers pragmatique dans le contexte du temple et le sémantisme (trait polysémique) du verbe "paakka" (voir), qui sont en jeu.

9. avan neetti oru James Bond sinimaaø paattaan voir.T1.3M film ø JB

"hier il a vu un film de Bond" lames

Dans 9 avec le même prédicat verbal, le mot "sinimA" nom inanimé, indéfini, n'a pas de marque.

10. amaiCCar makkaL.ai sandittaar ministre peuples.Ac rencontrere.T1.3M "(le) ministre a rencontré les peuples"

11. ranganaattai poolisaar piDittu visaarittanar policiers attraper.PP interroger.T1.3pl "les policiers ont attrapé et interrogé Ranganat "

Dans les exemples 10 et 11 les mots "makkaL" (peuples), "ranganaat" non propre masculin, portant le trait humain, sont marqués à l'accusatif. Mais nous pourrons trouver bien de cas où un nom humain n'est pas accompagné du suffixe "ai", par exemple:

12. avunga oru peN kuzandaiø vaLakkuraanga éléver.T2.3pl une fille enfantø

"ils élevent une fille"

Dans les exemples 12 et 13 les mots "kuzandai" (enfant), et "veelaikkaari" (bonne), noms humains, indéfinis, ne sont pas accompagnés du suffixe "ai". Dans 12 le locuteur pourrait connaître l'enfant, et il aurait une valeur indéfinie référentielle. Dans ce cas l'absence de marque peut s'expliquer par le facteur de l'affinité sémantique entre le verbe et l'objet "éléver-enfant". Considérons la phrase 12a, où avec le verbe "aDi" (battre), l'objet est à l'accusatif.

12a. avunga oru peN kuzandaiyai aDikkiraanga une fille enfant.Ac

"ils battent une fille"

13. avaL oru veelaikkaariø teeDugiraaL chercher.T2.3F elle une bonneø

"elle cherche une bonne"

Dans 13, on est à la recherche d'une bonne qu'aucun de deux locuteurs ne connaît car elle n'existe pas actuellement. C'est cette valeur non référentielle qui semble intervenir dans l'absence du suffixe "ai".

14. madukkaDaigaLai muuDiviDa arasaangam muDivuseyduLLadu gouvernement décision faire alcool-boutiques.Ac fermer " le gouvernement a décidé de fermer les boutiques d'alccol"

Mais, dans 14 "madukkaDaigaL" (boutiques d'alcool), mot composé au pluriel, inanimé est accompagné du suffixe "ai". Cette phrase, le titre d'un article dans un journal, annonce une décision prise par le gouvernement. L'objet marqué et promu en position initiale de la phrase, met en évidence l'élément nominal et répond, par ailleurs, au critère de la visée communicative.

Tous ces exemples montrent bien que l'humanitude de l'objet, à elle toute seule, ne contrôle pas la présence ou l'absence du suffixe "ai", mais que cette variation est liée à d'autres critères que nous verrons ci-dessous.

## 4. Définitude de l'objet:

La définitude de l'objet nous semble un facteur dominant, plus que l'humanitude, dans le marquage de l'objet. En effet, un certain nombre de problèmes soulevés dans le chapître précédent (l'humanitude) trouveront une explication adéquate en souscrivant au critère de la définitude. On remarquera que le processus de détermination en tamoul est complexe, et qu'il y a corrélation entre des formes morphosyntaxiques et des facteurs sémantiques et pragmatiques. La grammaire tamoule ne connaît pas, stricto sensu, d'articles et ce n'est pas un constituant obligatoire du syntagme nominal. Mais la détermination est assurée, entre autres, d'une part par les démonstratifs "inda/anda" (défini) et d'autre part, par l'adjectif numéral "oru" (un[e]) - indéfini- et permet d'actualiser le syntagme nominal. Nous verrons également d'autres valeurs dans l'échelle de la définitude et leur réalisation tant au niveau du discours qu'au niveau de la grammaire.

Considérons les phrases suivantes:

14. avaL arisiø vaanga pooraaL elle rizø acheter.Inf aller.T1.3F

"elle va acheter (du) riz "

15. avaru kadaiø ezuduraaru il romanø écrire.T1.3M

"il écrit (un/des) roman"

16. avunga (oru) viiDuø kaTTa pooraanga ils (une) maisonø construire.Inf aller.T1.3pl

" ils vont construire (une) maison"

Dans les exemples 14, 15 et 16, les mots "arisi" (riz), non individuables, "kadai" (roman), "viiDu" (maison) sont non-humains et indéfinis. Dans ces trois phrases, l'actant x (sujet) est humain et l'actant y (objet) est non-humain. Sur le plan notionnel, ni le verbe ni l'objet ne font appel à une valeur particulière donc 'générique'. Dans 14, elle achète du riz comme elle pourrait cuire du riz ou acheter de la viande. Il en est donc de même pour la phrase 15. Par contre, dans 16, la présence de l'adjectif numéral "oru" (un) nous permet d'y voir une valeur référentielle et lui enlève la notion de générique, et l'objet reste indéfini. Mais rien n'indique si la maison est connue du locuteur - et peut-être le locuteur a appris que...-. Ici c'est avec la plus grande prudence qu'on doit interpréter le sens du numéral "oru".

Considérons les phrases suivantes où le rôle de "oru" est évident:

17a. naan paiyan<u>ai</u> paatteen je garçon.Ac voir.T1.1s "j'ai vu le garçon "

17b. naan oru paiyan<u>ai</u> paatteen je un

"j'ai vu un garçon"

Dans ces deux exemples, les deux actants sont humains. Dans (a) l'objet est défini (connu du locuteur et de l'interlocuteur) mais dans (b) la présence de "oru" (un), supprime le trait "défini" et l'objet devient indéfini (l'interlocuteur ne le connaît certainement pas).

18. naanga eedaavadu oru kaarø vaanga pooroom nous pronom.ind une voitureø achter.Inf aller.T1.1pl

"nous allons acheter une voiture / n'importe quelle voiture "

19. avaL avasarattil oru puDavaiyai kaTTikoNDu poonaaL elle précipitation dans un sari.Ac attacher.pp aller.T1.3F

"dans la hâte elle s'est enroulée dans un sari"

Dans 18, le mot "kaar" (voiture), inanimé, n'est pas accompagné du suffixe "ai". Le pronom "eeddavadu" indéfini-non spécifique, donne à l'objet une valeur non spécifique (n'importe). Le locuteur et l'interlocuteur parlent d'une voiture (n'importe laquelle parmi toutes les voitures qui existent sur le marché), mais aucun des deux ne connaît son identité au moment de l'énonciation et il faut noter ici que "voiture" est employée avec une valeur strictement générique.

Dans 19, le "puDavai" (sari), nom inanimé, est marqué à l'accusatif et précédé du numéral "oru" (un). L'objet, dans ce cas présente une valeur indéfinie spécifique, il s'agit d'un certain sari parmi le lot de saris dont elle dispose. Le sari en question, d'une valeur référentielle, est connu du locuteur, ainsi que le lot de saris (auquel appartient le sari avec lequel elle s'est enroulée), et est également identifiable par le contexte. En effet, il ne s'agit pas des saris de tout le village, mais de saris qu'elle possède dans sa garde-robe. Dans 18, on ne peut pas supprimer le suffixe "ai". En effet, en tamoul, dans une phrase, si la distance sémantique entre le verbe et l'objet est moindre, la présence du suffixe "ai" sur l'objet lui permet de s'individualiser (construire-maison, porter-sari, etc...).

20. unga appaavai paatteen voire père.Ac voir.T2.1ps

" j'ai vu votre père"

21. unga maganai paatteen votre fils.Ac voir.T2.1ps

" j'ai vu votre fils "

22. unga periya magan<u>ai</u> paatteen grand

" j'ai vu votre fils aîné "

Dans la phrase 20 le mot "appaa" (père), marqué à l'accusatif, est un objet défini. Il s'agit d'un nom de parenté, humain et unique par le contexte culturel. Par contre, dans les exemples 21 et 22 le mot "magan" (fils), nom humain, par le présence du suffixe "ai" est un objet défini syntaxiquement. Mais sur le plan notionnel, on peut interpréter que l'objet dans la phrase 21 n'a pas atteint le

degré maximum de définitude car cette phrase peut susciter une question "lequel de mes fils" si l'interlocuteur a plusieurs fils. Cette ambigüité est levée dans 22 où l'on dispose un maximum d'informations qui permettent de singulariser l'objet. Certains termes de parenté nécessitent, sur le plan pragmatique, d'être singularisés.

23. anda marundai taDai seyduTTaanga dém medicamant.Ac interdiction faire.3pl.Perf

"ils ont interdit ce médicament"

Dans la phrase 23 le mot "marundu" (médicament), est à l'accusatif et est précédé du démonstratif lointain "anda", qui sont deux indices inéluctables de la détermination de l'objet. Dans ce cas on reconnaît une autonomie syntaxique à l'objet qui permet de se déplacer en tête de la phrase (voir exemples 71 à 77). En effet, l'emploi de démonstratif pour la détermination de l'objet a été signalé dans d'autres langues (Givon.T, 1978). Il convient de rappeler ici, selon L.V.Ramaswami Aiyar, que dans les langues dravidiennes les particules démonstratives auraient joué un rôle important dans les relations casuelles et qu'en particulier l'accusatif "ai" aurait une origine démonstrative [4].

24. naan inda kaDaigalil eedaavadu oru kaDaiyai vaanguveen je dém boutiques.Loc pronom un boutique.AC achter.T3.1s
 "j'acheterai une boutique (n'importe) parmi ces boutiques là"

Ici, l'emploi du pronom indéfini non spécifique "eedaavadu", par sa valeur lexicale, ne fait que confirmer la valeur non spécifique de l'objet mais en même temps rien ne met en doute l'existence d'une boutique qui fera l'objet de l'achat envisagé. On peut, dans 24, supprimer le pronom "eedaavadu" et la phrase gardera son interprétation car le verbe est au futur. Malgré ce trait "indéfini", le suffixe "ai" accompagne l'objet, car il s'agit d'un membre indéfini d'un ensemble défini (Lazard,G.1982,p 1983). Reprenons l'exemple 17, ici l'objet n'est pas affecté du suffixe "ai" car il n'y a aucun moyen de spécifier la voiture, ni par rapport à une marque ni par rapport à une couleur, etc.. Mais ce n'est pas le cas dans 24.

Mais l'emploi du pronom "eedaavadu" n'est pas possible si le verbe est au passé (phrase 25). De toute évidence, l'objet perd sa valeur 'non spécifique' car le mot fait référence à quelque chose qui existe d'ores et déjà et le procés permet ainsi à l'objet de se singulariser. Ici la variation actancielle est en rapport avec le temps verbal.

25. avar inda kadaiyalil oru kadaiyai vaangiyirukkaar il dém boutiques.Loc un boutique.Ac achter.PP.perf.3M
" il a acheté une boutique (je ne sais laquelle) parmi ces boutiques là"

Que l'objet soit humain ou non, si la distance sémantique entre l'objet et le verbe est moindre (construire-maison), l'objet est toujours non marqué, indéfini non spécifique, et perd son individualité par rapport au verbe. Dès lors qu'on ajoute le suffixe "ai" à l'objet, cela ressemble à une procédure linguistique hors du commun et l'objet devient alors "objet du discours", et on attend des précisions ou une suite d'informations. Considérons les phrases suivantes:

"il a construit une maison"

26..avar oru viiDuø kaTTiyirukkaar il une maisonø construire.pp.perf.3M

27.avar oru viiTTai kaTTinaar adilirundu...kaSTam...

il une maison.Ac construire.T1.3M depuis....difficulté....

"il a construit une maison depuis.... (il a beaucoup de) problèmes"

Dans les exemples 26, 27, la présence du numéral "oru" (un) atteste une valeur indéfinie à l'objet. En effet, les différences telles que 'indéfini spécifique' et 'indéfini non spécifique ' vont de pair avec la présence ou l'absence du suffixe "ai".

Dans 27, l'objet est accompagné de "ai", ce qui lui permet d'assumer un rôle pragmatique en plus de sa fonction syntaxique et sans la partie subordonnée, la phrase serait incomplète.

28. neetti naan vaangina pazattai saappiiTTeen hier je acheter.PAd fruit.Ac manger.T1.1s

" j'ai mangé le fruit que j'ai acheté hier "

Avec une construction relative comportant un participe adjectival, l'objet est toujours marqué à l'accusatif. On peut parler ici d'une détermination complète de l'objet par la présence à la fois du participe adjectival et du suffixe "ai". En effet, le participe adjectival fonctionne comme un démonstratif et ne fait que préciser le syntagme nominal antécédant "pazam".

## Comparaison

Notons également qu'en tamoul certaines post positions interviennent dans le fonctionnement du suffixe "ai" dans une construction de comparaison. D'ailleurs, les grammaires tamoules mentionnent, entre autre, la comparaison comme une des fonctions de l'accusatif. Ainsi, l'élément nominal de la proposition subordonnée (objet de comparaison) peut être accompagné du suffixe "ai" et se confirme également dans sa fonction de détermination de l'élément nominal.

31. uNga viiDu eNga viiTTai viDa perisu votre maison notre maison.Ac. que grande

" votre maison est plus grande que notre maison "

32. avan raaman<u>ai</u> pool irukkiraan il npr. Ac. comme être.T2.3s

" il est comme Rama "

Mais

een naayø pool kulaikkairaay pourquoi chienø comme aboyer.T2.2s

" pourquoi aboies-tu comme un chien "

Dans la phrase 32, le mot "naay" (chien), non-humain, n'est pas marqué à l'accusatif.

Nous verrons dans ce qui suit d'autres facteurs (partie-tout, partie de corps, objet affecté en sa totalité ou non, etc..) qui interviennent dans le fonctionnement du suffixe "ai".

## 5.1. Partitif (Loc - Ac)

Nous remarquons ici une variation entre l'accusatif et le locatif. En tamoul, le partitif est exprimé en supprimant le suffixe "ai" et cette notion de partitif est renforcée ici lexicalement par "konjam" (un peu). On emploie également le locatif pour exprimer le partitif.

33. un paNattil konjam koDu ton argent.Loc un peu donner T2 2s

"donnes (moi) un peu de ton argent"

34. un paNattai koDu ton argent.Ac donner.T2.2s

"donne (moi) ton argent (tout)"

35. avan konjam paalø kuDittaan il un peu laitø boire.T1.3s

" il a bu un peu de lait"

36. avan paal<u>ai</u> kuDittaan il lait.Ac boire.T1.3s

"il a bu le lait"

La notion 'partitif' laisse apparaître plusieurs types de constructions. La présence de "ai" est étroitement liée aux notions de tout et de totalité. Le partitif correspond au locatif ou à l'absence de "ai".

## 5.2. Objet entièrement affecté

Un objet affecté en sa totalité est accompagné du suffixe "ai". Dans le cas contraire, il est au locatif.

37. un nooTTil taaL kizikkalamaa ton cahier-Loc feuille déchirer-inter;

"peut-on déchirer des feuilles de ton cahier ?"

38. un nooTTai kiliccuTTaan ton cahier-Ac déchirer perf;

" il a déchiré ton cahier "

39. kaDarkaraiy<u>ai</u> oTTiyirunda oru ooTTal<u>ai</u> aDaindaan plage.Ac accollé un hôtel.Ac atteindre T13s "il a atteint un hôtel qui (était près de) touhait la plage"

Dans 39, le verbe "aDai" (atteindre), bien qu'il prenne un complément sémantiquement locatif, il est obligatoirement à l'accusatif.

40. avan viiTTukku poonaan il maison Dat aller T1. 3s

" il est allé à la maison "

41. avan viiTT<u>ai</u> aDaindaan Ac atteindre.T1.3m

"il a atteint la maison "

Dans la phrase 40, on n'est pas certain qu'il soit vraiment arrivé à la maison, mais dans 41, le contenu lexical du verbe indique, en particulier, que la maison est atteinte, ce qui explique la présence de "ai".

42. dinamum aattil niinjuveen tous les jours rivière-Loc nager T3 1s

"tous les jours je nage dans la rivère" (habitude)

43. dinamum aattai niinji pallikkuuDam pooveen
rivière.Ac nager.pp école aller T2 1s
"tous les jours je vais à l'école en nageant (traversant) la rivière "

Dans 42 et 43, le verbe régit un complément locatif, on emploie le locatif où une partie de la rivière est affectée par l'action, mais au contraire l'accusatif indique que la rivière a été traversée entièrement. Ceci est encore plus clair dans les phrases suivantes avec le verbe "taaNDu" (traverser)

44. paakistaan paDai indiya ellaiyai taaNDiyndu Pakistan armée inde frontière. Ac traverser. T2. neutre "l'armée pakistanaise a traversé la frontière de l'Inde"

45. paadi kenaru taaNDiyirukkaan moitié puits traverser.pp.perf.TI.3s

"il a traversé la moitié du puits" = ( travail à moitié fait)

Dans 44, nous avons l'idée de totalité, mais dans 45 (une expression parlant "des gens qui ne vont pas jus qu'au bout") le puits n'a pas été traversé entièrement et donc n'est pas affecté du suffixe "ai".

## 5.3. Partie du corps (Gén/Ac)

Dans 46et 47, noues remarquons une variation entre accusatif et génitif dans une relation de partie-tout.

46.a. unnai pallai uDaikkireen paar/ tu.Ac dent.Ac casser.T2.1s voir "tu verras, je te casserai les (tes) dents"
"tu verras, toi je te casserai les dents"

46.b. un pallai uDaikkireen paar/

"tu verras, je te casserai les (tes) dents" ("tu verras je casserai tes dents")

47 a. avaLai kaiyai piDittu azaittu cenraan elle Ac main Ac saisir conduire T1 3sg

"il la conduisit en la tenant par la main"

47b. avaL kaiyai piDittu azaittu cenraan elle.Gén

"il la conduisit en la tenant par la main"

( "il la conduisit en tenant sa main")

Dans 46 et 47 entre a et b, la variation dans la construction actancielle n'apporte aucune différence d'interprétation. En tamoul, la relation génitive est indiquée par l'ordre des termes, le complétant précède le complété et/ou par un suffixe "casuel" génétif; et en aucun cas l'accusatif ne remplit cette fonction. La seule explication que l'on pourra y trouver, la partie du corps, une sous-catégorie du

partie-tout, le corps en tant que 'tout' devient également le patient de l'action. Considérons les phrases suivantes:

48.a. pasuvai paalai karandaan vache Ac lait Ac traire T1 3s

"il a trait le lait de la vache " ( "il a trait le lait , la vache ")

48b. pasuvin paalai karandaan vache Gén

" il a trait le lait de la vache"

49. a. viiTTai kadavai udaittu tiruDinaargaL

" ils ont cassé la porte de la maison et volé"

maison Ac porte Ac casser part. voler T2 3 pl.

(" ils ont volé la maison en cassant la porte")

49.b. viiTTin kadavai uDaittu tiruDinaargaL

" ils ont cassé la porte de la maison et volé"

Dans (a) les deux nominaux sont sous le régime du verbe et ne sont plus en relation de dépendance l'un de l'autre.

5.4 Nous remarquons par ailleurs la présence obligatoire du suffixe "ai" avec des noms régis par certaines postpositions. Voici quelques exemples:[6]

"nookki" (vers)

50. avanuDaiya manam vasantiyai nookki senDradu

son coeur npr.Ac vers aller.T2.neutre son coeur alla vers Vasanti

"suRRi" (autour, contourner..)

51. bas uurai suRRi poonadu

"l'autobus passa/alla contournant tout le village

bus village.Ac autour aller.T2.neutre

"oTTi" (près de, à côté de, accollé à)

52. avar viiDu kaDarkaraiyai oTTiyiirukkiradu

sa maison plage.Ac à côté être.T1.neutre "sa maison est/se trouve à côté de la plage"

Ces phrases font appel à plusieurs remarques: ces postpositions ont un trait inhérent "locatif". Les verbes sont intransitifs et, dans une construction normale, ils ne prennent pas d'objet. Nous avons mentionné plus haut que la présence de l'objet n'est pas obligatoire. Par contre, avec ces postpositions on ne peut pas supprimer les noms accompagnés du suffixe "ai". Il est clair que les mots "vasantiyai", "uurai", "kaDarkaraiyai" ne fonctionnent pas comme un objet. Ne s'agissant pas ici d'actant à proprement parler, on pourrait les considérer comme compléments circonstanciels (Lazard G., 1982).

## 6. Efficience du verbe:

Le contenu sémantique des verbes semble jouer un rôle considérable dans la variation actancielle. Comme nous l'avons indiqué tout au début (remarques préliminaires), nous porterons notre attention sur deux types de variations actancielles ou l'actant x (sujet d'une phrase bi-actancielle) est d'une part marqué au nominatif (= Ø) et d'autre part au datif ([a]kku). Dans le deuxième cas, la notion même du sujet, dit sujet au datif, pose un problème d'intérêt général. Nous n'entrerons pas dans cette polémique, d'autant plus que ce qui nous intéresse ici est l'actant y (objet direct).

Les traits verbaux tels que "l'efficience du verbe" (Pottier b., 1968) l'effectivité - "effectiveness condition" (Tsunoda, 1982), semblent avoir une moindre influence sur la variation actancielle. Toutefois, il est certain que l'objet a plus de chance d'être marqué à l'accusatif si le verbe est très efficient (verbe transitif, d'action, accompli...). Interviennent également la définitude et l'humanitude de l'objet.

Que l'objet soit animé ou non, défini ou non, un verbe sémantiquement fort nécessite la présence du marqueur "ai".

53. unga paiyan edoo oru puttagattal kizittuviTTaan votre fils pr.indé un livre.Ac dechirer.pp.perf.3M

" votre fils a déchiré un livre (je ne sais lequel!) "

Dans 53 la présence de "ai" est obligatoire. L'objet est indéfini, renforcé par le pronom indéfini "edoo", et c'est le contenu sémantique du verbe qui intervient à la présence de l'accusatif. Aussi il n'est pas à exclure, le fait que pour être déchiré, il faut que le livre existe d'abord.

54 gaandhi niraya puttagangaL ezudiyirukkaar Gandhi beaucoup livres écrire.pp.aux.perf "Gandhi avait écrit beaucoup de livres"

Dans les phrases 54 et 55 l'absence du suffixe "ai" fait appel à plusieurs remarques. L'objet est inanimé, le verbe bien que transitif n'est pas aussi fort que dans 53. De plus, comme l'a indiqué Lazard (1982) la distance sémantique moins importante entre le verbe et l'objet (écrire-livre; écouter-chanson) contribue également à l'absence de la marque "ai". On peut ajouter l'accusatif à l'objet, auquel cas on attendrait naturellement une précession ou une suite d'informations.

54a. gaandhi niraya puttagangaLai ezudiyirukkaar ....

livres.Ac aanaal enna pirayoojanam mais quoi utilité "Gandhi avait écrit beaucoup de livres "...mais à quoi bon!"

55. inru kaalaiyil bakti paaDalkaLø keeTTeen aujourd'hui matin dévotion chansonsø écouter.T1.1s

"ce matin, j'ai écouté des chansons dévotionnelles"

56.a. neetti oru kooziø aDiccoom hier un poulet battre.T1.1pl "hier nous avons tué un poulet" (pour le manger)

56.b. baskaaran neetti oru koziy<u>ai</u> adicciTTaan routier hier un poulet.Ac battre.perf.3s

"le routier a (écrasé) tué un poulet"

Dans 56a et 56b, le verbe est le même, dans les deux cas, il a autant d'efficience, jusqu'à tuer (changement d'état) le poulet. Dans 56a, nous sommes en présence d'une locution qui relève d'un fait culturel, et l'objet est non marqué car le but n'est pas le même ; dans le premier cas, c'est pour le manger, et dans le deuxième cas, c'est un accident.

Dans 57, plusieurs facteurs contribuent à l'absence du suffixe "ai". L'objet est non humain et indéfini et n'a pas d'individualité par rapport au verbe. Il faut également signaler que la distance sémantique entre l'objet et le verbe (distiller - alcool) est presque absente et ils peuvent entrer en coalescence.

57. arasaanga uuziyar kaLLacaaraayam kaayccinaar gouvernement fonctionnaire illicite-alcool bouillir.T1.3pl

"des fonctionnaires d'état ont distillé (boulli) de l'alcool illicite"

58. poolicaar kallacaaraayattai kaipparrinar policiers illicite-alcool.Ac saisir.T1.3pl

" les policiers ont (saisi/confisqué) l'alcool illicite"

Dans la phrase 58, c'est à la fois le trait sémantique du nom et celui du verbe qui semblent contribuer à la présence du suffixe "ai". Le verbe a une emprise sur l'objet qui est donc affecté. On ne peut guère supprimer le suffixe "ai". De plus un objet d'une existence réelle est, en général, accompagné du suffixe "ai".

Considérons la phrase suivante:

59. anda mandiri maramø naTTaar inda mandiri marattai veTTuraar dém ministre arbreø planter.T1.3s dém ministre arbre.Ac couper.T2.3s "ce ministre-là a planté des arbres ce ministre-ci coupe les arbres "

Nous avons ici une opposition entre planter des arbres (création), objet non marqué, et couper des arbres (destruction) qui existent déjà, objet marqué. La présence de "ai" dans le deuxième objet peut être également attribuée au contenu sémantique du verbe (couper).

On rencontre également:

60. neetti maram veTTinoom (aanaal eer ooTTale)
hier arbreø couper.T1.1pl (mais labourer.Négation)
"hier nous avons coupé des arbres (mais nous n'avons pas labouré)"

L'objet n'est pas marqué dans la phrase 60 qui décrit un type de travail effectué (couper arbre), et présente toutes les caractéristiques d'une coalescence. L'absence de suffixe s'explique également par la distance sémantique moins importante entre le verbe "couper" et l'objet "arbre".

Dans une construction causative avec l'auxiliaire "vai" (mettre), le complément nominal du noyau prédicatif est affecté à l'accusatif.

61.subbaavai ranganaat tanadu viiTTiL tangavaittaar "Ranganath a fait loger sa maison.Loc Subba chez lui (dans sa maison)

Dans les phrases suivantes, nous verrons qu'avec les verbes exprimant la possession, l'objet n'est pas accompagné de l'accusatif.

62.avar oru vaippaaTTiØ vaccirukkaar il un maîtresseø posséder.perf "il (possède) a une maîtresse"

63.naanga oru periya kalar tvØ vaccirukkoom nous un grand couleur tvø posséder.perf "nous avons une grande télévision couleur"

L'objet possédé, qu'il soit humain ou non humain, même précédé de qualificatif, n'est pas doté du suffixe "ai".

Nous verrons dans ce qui suit une construction particulière où le 'sujet' est marqué au datif, contrairement à tout ce que nous venons de voir, où le sujet est non marqué. La distinction entre le sujet et l'objet a été une des raisons la plus avancée dans la description des postpositions ou des cas qui marquent l'objet.

Devant ce raisonnement, avec un 'sujet' marqué au datif, on pourrait s'attendre à ce que l'objet ne soit pas marqué. C'est ce qui a été observé par Shibatani dans plusieurs langues (Shibatani, 1982). Mais en tamoul, on remarque que l'objet semble conserver le phénomène de marquage différentiel malgré le 'sujet' (experiencer) qui présente des différences syntaxiques importantes. C'est pour cette raison qu'il nous a semblé intéressant de présenter ces cas ici.

En tamoul, on trouve un petit groupe de verbes appelés "défectifs". Morphologiquement, ces verbes ne se conjuguent pas et donc ne respectent pas sur le plan syntaxique l'accord entre le verbe et le sujet. De plus, ces verbes n'expriment pas une action dans le sens traditionnel du terme, mais indiquent différents états psychologiques et biologiques[7].

Il faut noter tout d'abord que l'actant x (sujet) est obligatoirement marqué au datif, et que la forme verbale invariable ne présente aucun indice d'accord avec le sujet contrairement à la structure nominative-accusative.

Nous remarquerons que le marquage de l'objet correspond aux critères de l'humanitude et de la définitude, de la même manière que dans la construction Nom-Ac .

Considérons les exemples suivants:

64. enakku ungaLai teriyum je.Dat vous.Ac connaître "je vous connais"

65. avanukku tamizø teriyum il.Dat tamoul connaître

"il sait le tamoul"

Dans 64 il est impossible de supprimer le suffixe "ai" qui accompagne un pronom (de même pour les noms propres, humains et de parenté), mais dans 65, l'objet non humain (nom abstrait) ne peut en aucun cas comporter "ai".

66a. enakku unga viiDuø teriyum je.Dat votre maison connaître "je connais votre maison"

66.b. enakku unga viiTTai teriyum..aanaal je.Dat maison.Ac connaître mais......

" je connais votre maison, mais..."

66a. n'est pas plus qu'une constatation, et le mot "viiDu" remplit sa fonction d'objet syntaxique, mais dans 66.b, la présence de "ai" fait appel à des commentaires et devient en effet l'objet du discours et se trouve confirmé dans son rôle pragmatique.

Considérons les exemples suivants où chaque paire de phrases présente deux structures actancielles, Nom/Ac et Dat/Nom. Dans ces exemples, le verbe "marandu", participe adverbial (forme participiale) de "marakka" (oublier) est employé très fréquemment au perfectif, qui se construit avec l'auxiliaire "viDa".

67a. naan paaDatt<u>ai</u> marandu viTTeen je lecon.Ac oublier.perf.1s "j'ai oublié la leçon"

67b. enakku (paaDamø marandu viTTadu) je.Dat leçonø oublier. perf.3neutre "j'ai oublié la leçon" Lit= "(pour moi, la leçon est oubliée)"

68a. naan unga peyar<u>ai</u> marandu viTTeen je votre nom.Ac oublier.perf.1s "j'ai oublié votre nom"

68b. enakku unga peyarø marandu viTTadu je.Dat votre nomø oublier.perf.3neutre " j'ai oublié votre nom" Lit=("pour moi votre est oublié")

69a. naan ungaLai marandu viTTeen je vous.Ac oublier.perf.1s "je vous ai oublié"

69b. enakku ungaL<u>ai</u> maranduviTtadu je.Dat vous.AC oublier.perf.3neutr "je vous ai oublié" Lit=(pour moi, vous êtes oublié)

Notons d'abord que dans 69 a et b, l'objet, pronom personnel, 2e personne du pluriel, est accompagné du suffixe "ai"; et que ce n'est pas le cas dans 67.b et 68.b où l'objet n'est pas marqué. Dans 67 et 68 "paaDam" (leçon), nom non-humain, "peyar" (nom), présentent également ce trait, et dans la série (b) correspondante, l'actant x (sujet) est au datif. Sur le plan syntaxique, l'actant x (naan) au nominatif s'accorde avec l'auxiliaire. Ici, l'absence de suffixe "ai" revient à deux facteurs: (1) l'objet est non-humain, et (2) l'actant x (sujet) est au datif. Cette

particularité entre Dat/Ac (contrairement aux exemples 64 et 69b) a été également notée dans d'autres langues (Shibatani, 1982).

Une deuxième conclusion que nous pouvons tirer de la structure DAT/NOM, est que les deux actants se distinguent formellement l'un de l'autre, ce qui permet une autonomie syntaxique, sans ambigüité d'interprétation. Par exemple, on peut changer l'ordre des termes dans (68b):

68b1. unga peyar, enakku maranduviTTadu

"votre nom, je l'ai oublié" ("votre nom, m'est oublié")

Dans ce cas, comme nous l'avons déjà mentionné, nous remarquons une mise en relief de l'actant 'y' avec le pronom possessif, et retrouvons le phénomène de topicalisation.

Le suffixe "ai" accompagne obligatoirement l'objet, humain ou non, si le verbe est sémantiquement fort. Cette remarque est valable seulement si le critère de distance sémantique entre le verbe et l'objet ainsi que le phénomène de lexicalisation n'interviennent pas. Par exemple, avec le verbe "uDai" (casser)

70. avar siraiyil kalø uDaittaar il prison Loc pierreø casser T1.3s "il a cassé des pierres dans la prison"

Ici, "kal uDai", dans le contexte de la prison, peut être interprété comme une punition supplémentaire qui est de "casser des pierres". En effet, qu'il s'agisse de verbe d'action' ou d'état', le sémantisme du verbe à lui tout seul ne semble pas être un facteur décisif dans le fonctionnement du suffixe "ai" et la définitude et l'humanitude de l'objet interviennent également.

## 7. Visée communicative

La présence du suffixe "ai" répond également aux exigences pragmatiques, à l'intention du locuteur...

71. paNam koDukkiradu naan, peyar vaanginadu avar argent donner.npp je nom obtenir.npp il "l'argent, c'est moi qui (le) donne la gloire, c'est lui qui (la) gagne"

Dans la phrase 71, il s'agit de l'argent qui permet de gagner la gloire. Le mot "panam" n'est pas marqué, et a toutes les qualités d'un nom non-humain générique/indéfini, et de même pour le mot "peyar" nom (traduit par gloire); les deux verbes "koDu" (donner), "vaangu" (obtenir) sont à la forme "nom participiale". Notons également que le verbe ne porte aucun indice d'accord. Le trait humain- non-humain des éléments nominaux et pronominaux permet de comprendre qui donne et qui obtient.

Dans les deux propositions, "paNam" et "peyar" sont syntaxiquement objet de "koDu" et "vaangu" respectivement. Nous voulons faire remarquer par cette phrase, qu'un nom même non-humain et générique, et sans aucune marque

spécifique, peut être déplacé en position initiale et avoir une valeur thématique. Et la phrase 71 peut se trouver dans une structure différente avec le verbe conjugué qui porte en lui l'indice de l'actant x en gardant l'objet non marqué en position initiale. Considérons :

71.b. paNam naan koDutteen peyar avan vaanginaan argent je donner.T1.1s nom il obtenir.T1.3s

"l'argent j'ai donné; la gloire, il a gagné"

Ce qui importe ici, c'est l'intention du locuteur et la démarche pragmatique par la mise en contraste de l'argent et de la gloire.

Les titres des articles dans les journaux nous permettent, d'ailleurs, de mieux comprendre l'articulation entre le domaine pragmatique et la fonction morphosyntaxique du suffixe "ai".

Considérons les phrases suivantes:

72 orunooyaaLiyin siruniiragamø agarrappaTTadu un malade Gén reinø enlever .passif

" le rein d'un malade a été enlevé"

72a. anda siruniiragattai aruvaisigiCCaiseydu agarrinar
dém rein Ac opérationfaire pp enlever T1. 3pl

"ils ont enlevé ce rein en faisant opération"

La phrase 72a est la reprise de 72 qui ne fait qu'introduire le sujet de la nouvelle, le syntagme nominal dans son ensemble a une valeur indéfinie. Mais dans 72a, l'objet, précédé du démonstratif et accompagné du suffixe "ai", est défini mais rien ne l'oblige à être en position initiale sauf si c'est une procédure délibérée de mise en relief d'une partie de l'information.

En effet, en tamoul, n'importe quelle partie d'une phrase (sujet, objet, prédicat, circonstant) peut être mise en relief ou thématisée en se déplaçant en tête de la phrase et accompagnée ou non d'un élément grammatical.

par exemple:

kaNDeen siidaiyai voir T1 1s NA. Ac. vu Sidai="je l'ai vu Sidai"(thématisation du verbe)
du verbe)

naanee raajaa je (emphase) roi

moi le roi (thématisation du sujet)

73. inda urcaagattai ooTTukkaLaaga maaRRa kaTci munaindiruk.... dém enthousiasm Ac votes. pl. comme changer/Inf. parti essaie

"au moment où le parti (politique) essaie de convertir cet enthousiasme en vote.... "

(cet enthousiasme, le parti (politique) essaie de le transformer en vote, avec profit électoral)

74. anda perumaiyai guinness book... koDuttuviTTadu

dém homeur.Ac. le livre Guinness donner.perf

"le livre Guinness a déjà donné cet honneur (à quelqu'un d'autre)"

(cet honneur, le livre Guinness l'a déjà donné à quelqu'un d'autre).

Dans les exemples 73 et 74, l'emploi du démonstratif laisse entendre que anda/inda indique que l'objet en question a été repris du discours et donc a une référence antérieure.

75 indu tattuvattai vaajPaay viTTukkoDukkamaaTTar hindu philosophie Ac. N. propre laisser donner négation "la philosophie hindoue, Vajapay ne la laissera pas tomber!"

76 veelaiillaatiNDaaTTattai teesiy munnani ozittukkaTTiviDum chômage Ac nation front détruire.perf
" le chômage, le front national éliminera"

Un élément, même s'il n'est pas déjà annoncé dans le discours peut être mis en position initiale de la phrase et thématisé. C'est ce que nous remarquons dans les phrases 75 et 76; la philosophie hindoue et le chômage ont un trait sémantique défini parce qu'unique. De plus, on sait d'après le contexte que ces deux mots n'ont pas été cités antérieurement dans le texte. Les démonstratifs anda/inda n'apparaissent pas avec certains types de noms de parenté qui ont le trait 'unique'.

77. viiTTai teeDunga mudalil maison Ac cherchez d'abord "la maison, cherchez-la d'abord (si vous voulez déménager)"

La phrase 77, tirée d'une conversation sur un problème de logement et de déménagement, pourra être paraphrasée: si vous voulez habiter ailleurs, d'abord il faut chercher la maison que vous voulez habiter...

Dans 77, il s'agit d'un objet non-humain, indéfini et non référentiel (elle n'existe même pas); malgré ces critères, l'objet est accompagné du suffixe "ai", parce qu'il est vraiment thématisé.

La mise en relief ou la thématisation de l'objet est étroitement liée à la présence du suffixe "ai". La présence du démonstratif ne semble pas être une condition essentielle pour thématiser. Tout complément, même non référentiel, peut être thématisé, et d'ailleurs c'est le seul critère qui permet l'affectation du suffixe "ai" à un objet générique.

## 8. En guise de conclusion:

Les exemples que nous venons de voir permettent de dégager quatre types de constructions indiquées dans le tableau ci-dessous. Dans le premier, l'objet n'est pas accompagné de suffixe "ai" mais dans les trois autres le suffixe "ai" apparait. Et comme nous pouvons le remarquer dans les colonnes de droite, que les traits humain et non-humain de l'objet apparaissent avec toutes les constructions. Par ailleurs, l'accusatif apparait non seulement avec un objet défini et il apparait

également avec objet indéfini (spécifique et d'autres valeurs) où l'objet commence à acquerir une autonomie syntaxique et notionnelle.

1	[num]Y.ø	objet nonmarqué précédé ou non de numéral "oru un	'non référentiel, indéfini, générique,partitif, humain, non humain, distance sémantique
2	num.Y.Ac	objet marqué précédé du numéral "oru" un	référentiel,indéfinispécifié,humain,non humain
3	Y.Ac	objet marqué	défini, totlité, le tout, humain, nonhumair efficience du verbe
4	dém.Y.Ac	objet marqué précédé du démonstratifs "anda/inda	défini, humain, non humain, thématisation

## 1. {[ num ]Yø } objet non marqué ; précedé ou non du numéral "oru" (un[e])

En général, un objet générique, indéfini, non-référentiel n'est pas accompagné de suffixe "ai" (ex:4,5,13,14,15). C'est dans cette construction nous trouvons que l'objet n'a pas d'individualité par rapport au verbe et de nombreux cas typique d'expression figée ou d'eventuelle coalescence (ex:4,5,12,56,60). Tout objet non marqué, dès lors qu'il est précédé par "oru" (un[e]) subit une modification de sa valeur et il remonte dans l'echel de la définitude vers une valeur + définitude (ex.16). Le critère de la distance sémantique entre le verbe et l'objet joue un rôle dominant dans cette construction(ex:1a,4,5,54,55).

## 2. { num.YAc } Objet marqué précédé de oru (un[e])

Nous remarquons ici que la valeur référentielle de l'objet intervient dans le fonctionnement du suffixe "ai". Le critère de l'humanitude de l'objet s'associe, en effet, d'une part avec la valeur référentielle et d'autre part avec le critère de la distance sémantique entre l'objet et le verbe. Un objet humain marqué à l'accusatif et précédé de "oru" a la valeur 'indéfini spécifié', (un certain) c'est à dire que le locuteur le connaît et l'interlocuteur ne le connaît pas. Un objet non-humain marqué à l'accusatif et précédé de "oru", par ailleurs, correspond à des stratégies pragmatiques et devient alors 'objet du discours' et l'énoncé reste incomplet sans une subordonnée qui donne les informations nécessaires pour compléter l'énoncé (ex.26). Dans ce type de construction, on rencontre également l'emploi, par exemple, des pronoms 'indéfinis non spécifiques' qui correspondent à un objet indéfini non-spécifié (un quelconque) dans l'échelle de la définitude (ex.18). Nous remarquons également que l'efficience du verbe intervient à la présence du suffixe "ai" (ex:53).

## 3. { y Ac.} objet marqué à l'accusatif

Tout objet défini (connu du locuteur et de l'interlocuteur), huamin ou non humain est obligatoirement accompagné du suffixe "ai" (ex:10,11,20,21,23). Nous remarquons dans cette construction qu'il n'y a pas d'affinité sémantique entre le verbe et l'objet. Dans une construction possessive, l'objet devient défini et donc accompagné du suffixe "ai" (ex:5a). L'objet affecté du suffixe présente une autonomie syntaxique, ce qui lui permet de se déplacer en position initiale de l'énoncé et d'être thématisé.

## 4. {Dém.YAc. } objet marqué précedé du démonstratif "anda/inda"

Là encore, comme dans la construction 2, la présence du démonstratif (déterminant) modifie la potentialité de l'objet. Le fonctionnement du démonstratif et du suffixe "ai" semble s'articuler sur deux aspects: la définitude de l'objet et la visée communicative (thématisation de l'objet). Un objet marqué sans démonstratif peut être thématisé mais le démonstratif seul, avec l'objet, sans le suffixe "ai" ne peut ni déterminer ni thématiser l'objet, car c'est une structure exclusive au sujet.

Une étude détaillée sur l'emploi de l'adjectif numéral "oru", démonstratif "anda/inda", les pronoms indéfinis spécifiques et non spécifiques, les postpositions, et sans négliger le phénomène de coalescence devrait apporter des éclaircissements sur le fonctionnement du suffixe "ai".

#### **NOTES**

- 1) Ce travail est basé sur le tamoul moderne parlé et écrit. Le suffixe "ai" se réalise soit en "e" soit en "a" en tamoul parlé, mais nous garderons tout au long de cette étude la forme "ai" pour des raisons pratiques. Nous avons déjà publié un travail sur ce même sujet (cf. bibliographie), toutefois la présente étude analyse le problème sur des principes différents et ne veut que faire une mise au point. Pour les abbréviations utilisées voir la fin des notes
- 2) Les grammaires traditionnelles tamoules ont tenté de décrire l'objet à partir du verbe constituant fondamental de la phrase. Le Tolkaappiyam, un traité de grammaire et de prosodie (3e siècle avant J.C.) donne 28 verbes et des objets correspondants; le Nannul, une grammaire du 13e siècle de notre ère n'en donne que 6. Mais comme l'a fait remarquer très justement K. Parmasivam, une telle démarche doit prévoir autant d'objets qu'il y a de verbes "transitifs".
- 3) Pour les notions "référentielle", non référentielle", générique" et "référant vide" voir T. Givon, 1978.p 293-294 et également la note 3 page 294. Ces notions s'articulent sur l'existence ou la non existence d'une "expression nominale" dans l'univers du discours...
- 4) (p.7)L.V. Ramaswami Aiyar "As the fact that these demonstratives were employed in some cases in Dravidian is admitted on all hands, there is no reason at all why we should reject the demonstrative origin of the accusative affixe -e, -ai, etc.." (1929, p.709). Cette hypothèse, non négligeable à notre avis, nécessite une étude diachronique. Notons également que le Tolkaappiyam (3e siècle avant J.C.) et le Nannul (13e siècle) grammaires traditionnelles tamoules, indiquent que le suffixe (accusatif) "-ai" a une variante "-a" qui serait utilisée en poésie avec les noms humains.
- 5) <u>Démonstratif</u>: En tamoul, il y a deux démonstratifs: "anda" (lointain), "inda" (prochain). Il nous semble que "inda" conserve sa valeur déictique.
- 6) Il existe d'autres post positions qui interviennent dans le fonctionnement du suffixe "ai" et on peut trouver également des verbes "transitifs" dans ces costructions. Nous ne pouvons traiter ici, toutes ces constructions et meritent une étude entière.
- 7) "Le verbs-type hierarchy" établi par Tsunudo va des verbes d'action jus qu'aux verbes d'état. Plus le verbese situe vers la droite, moindre est la transitivité et moindre est la chance que l'objet soit marqué à l'accusatif ou à l'ergatif. Selon ce classement, les verbes dits "défectifs" en tamoul se trouvent vers la droite et présente donc le trait "- transitif".

#### Abbréviations utilisées:

1pl première personne pluriel Inf	verbe à l'infinitif
1s première personne singulier Intér i	interrogatif
	verbe invariable
• • •	locatif
3F troisième personne féminin npr r	nom propre
	participe adjectival
	perfectif
Ac accusatif pp. p	participe adverbial
	pronom indéfini
Dat datif T1 r	passé
Dém démonstratif T2 p	présent
Gén génitif T3 f	futur

#### Bibliographie

- ARDEN A.H, A Progressive Grammar of the Tamil Language, 1942
- GNANAM M., Accusative case marker in Tamil, in Agesthialingom, Rajasekharan Nair (Eds), Dravidian syntax., 1981.
- LAZARD G., Actance variation and categories of the object. in F. Plank ed., Objects towards a theory of grammatical relations, Academic Press, 1983.
- LAZARD G., Le morphème RA en persan et les relations actancielles, in BSL, LXXVII, 1982, 177-207.
- LAZARD G., Les variations d'actance et leur corrélats, in ACTANCES n°1, 1985, p.5-39.
- LEHMAN, Th.. A grammar of Modern Tamil. Pondicherry Institute of Linguistics and Culture (INDE), 1989.
- MORAVCSIK E., On the case marking of objects, in J. Greenberg et al (Eds), Universals of human language, 249-289, 1978.
- MURUGAIYAN A. Le deuxième "ai" en tamoul, in Tamoul, Langue et Culture, Université Paris VIII, 1985.
- PARAMASIVAM, K;.Ikkaalat tamz marapu (en tamoul), Sivagangai (Inde), 1983.
- PASSERIEU-BORDENEUVE J.C., L'objet marqué en tamoul, autonomie énonciative et dépendance prédicative. in LINX, n° 24, 1992, p.147-160.
- PILOT-RAICHOOR C., La marque de l'objet en Badaga, dans ce même volume.
- POTTIER B., L'emploi de la préposition 'a' devant l'objet en espagnol, in BSL, 83-95, 1968.
- RAMASWAMI Aiyar L.V. Notes on Dravidian IV post-positional "case" terminations in Dravidian, in Indian Historical Quarterly vol.V n°4, 1929, p.796-810.
- SCHIFFMAN H., A Grammar of spoken Tamil, Madras, 1979.
- SHIBATANI M., Japanese grammar and universal grammar, in Lingua 57, 103-123, 1982.
- STEEVER ,S.B., Noun incorporation in Tamil, or What's a noun like you doing in a verb like this? in selected papers on Tamil and Dravidian linguistics, Inde,1981.
- TALMY-GIVON, Definiteness and referentiality, in J. Greenberg et al (Eds), Universals of human language, 291-330, 1978.
- TSUNODA T., Split case-marking patterns in verb-types and tense/aspect/mood, in Linguistics 19, 1982.